



association intercommunale scolaire de l'esplanade  
Begnins - Bassins - Burtigny - Coinsins - Duillier - Le Vaud - Longirod - Marchissy - Saint-George - Vich

Comité de Direction

# **Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour le budget 2014**

## **Préavis N° 006/2013**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Comme prévu dans les statuts, le Comité de Direction de l'AISE vous présente le budget 2014 en répartissant les charges entre les degrés primaires et secondaires.

A noter cependant un changement important depuis la rentrée scolaire 2013 à savoir la nouvelle organisation scolaire selon HarmoS.

Ainsi les élèves sont désormais scolarisés de la manière suivante :

### Structure de l'école obligatoire vaudoise (numérotation HarmoS)

		Rac I et II Rattrapage		Degré secondaire I
14-15 ans	11S	Voie prégymnasiale	Voie générale*	
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	Deuxième cycle primaire  (Cycle 2)		Degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9ans	5P			
7-8 ans	4P	Premier cycle primaire  (Cycle 1)		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

\*enseignement en 2 niveaux pour le français, les mathématiques et l'allemand  
et choix de 2 options de compétences orientées métiers (OCOM)

Afin de « coller » au mieux à cette nouvelle situation, la répartition intercommunale s'est faite sur la base des élèves selon l'enclassement prévu par l'école à la mi-août.

Cependant, il ne faut pas oublier que beaucoup de points restent incertains pour la prochaine année scolaire (2014-2015) comme principalement la situation des bâtiments scolaires et l'enclassement des élèves. Il est donc fort probable que les chiffres budgétés aujourd'hui soient différents lors de la clôture des comptes 2014.

Pour l'année 2014, vous trouverez annexés au présent préavis, trois tableaux récapitulatifs à savoir :

- La liste des effectifs scolaires et de la population, indiquant également le pourcentage pour la répartition entre le primaire et le secondaire.
- Un tableau indiquant la répartition par commune, et incluant l'enveloppe pédagogique.
- Un tableau estimatif des frais liés au restaurant scolaire ainsi que ceux pour les transports.

Nous relevons ainsi un total de charges budgétées pour un montant de **CHF 4'863'816.85** soit, sous déductions des divers revenus (CHF 148'900.00) une charge nette pour les communes de **CHF 4'714'916.85** alors que celles prévues dans le budget 2013 s'élevaient à **CHF 4'588'117.33**.

Les points suivants sont à relever :

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **Autorités :**

**100.3062.00** Les frais de déplacements du CoDir sont maintenant remboursés à raison de CHF 0.70 par kilomètre.

**100.4901.00** Pour faire suite à la demande de la commission de gestion et des finances, les heures des membres du CoDir seront réparties, dans la mesure du possible, dans les différents dicastères. Données inconnues à l'heure du budget.

### **Administration :**

**110.3011.00** Comprend une secrétaire à 40% et une boursière à 30%.

**110.3064.00** Correspond aux frais de téléphone pour l'AISE.

**110.3091.00** La maintenance du programme informatique ainsi que son hébergement et sa sauvegarde coûtent env. CHF 3'200.00 par année. Il est également prévu l'achat d'une imprimante/photocopieur multifonctions pour l'administration.

**110.3181.00** Concerne principalement les frais d'envoi des factures de la cantine (estimés à CHF 300.00 par mois), les courriers pour les transports, sans oublier la correspondance courante.

**110.3189.00** Dans l'optique de la révision des statuts l'appui d'un organe juridique sera nécessaire.

**110.3901.00** Pour faire suite à la demande de la commission de gestion et des finances, les heures des membres du CoDir seront réparties, dans la mesure du possible, dans les différents dicastères. Données inconnues à l'heure du budget.

## **FINANCES**

### **Service financier :**

**220.3901.00** Pour faire suite à la demande de la commission de gestion, les heures des membres du CoDir seront réparties, dans la mesure du possible, dans les différents dicastères. Données inconnues à l'heure du budget.

## **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **Administration des écoles :**

**500.3011.00** Concerne le personnel du restaurant scolaire soit 4 personnes salariées à l'heure.

**500.3011.01** Selon la convention Etat-Communes, certaines charges de l'école sont à la charge de l'AISE et sont facturées par le Canton.

**500.3131.00** Le prix d'achat du repas a diminué et une centaine d'élèves (8H) sont scolarisés à Vich.

**500.3189.00** Ce compte comprend les frais liés à l'organisation générale.

**500.3522.00** Montant très difficile à évaluer.

**500.3901.00** Pour faire suite à la demande de la commission de gestion et des finances, les heures des membres du CoDir seront réparties, dans la mesure du possible, dans les différents dicastères. Données inconnues à l'heure du budget.

**500.4339.00** En rapport avec le prix d'achat, le prix des repas facturé aux parents a été revu à la baisse.

### **Enseignement primaire :**

**510.3011.00** Deux lieux sont prévus à savoir : Le Vaud et Vich.

**510.3011.01** De nouvelles surveillances sont susceptibles d'être prises en charge.

**510.3112.00** Prévision de l'achat de matériel pour une classe.

**510.3131.00** Les goûters ne sont plus servis.

**510.3161.00** Le changement de statut des élèves de 7H et 8H influence le nombre de classes primaires. Nous avons ainsi une augmentation du loyer au primaire mais nous avons également une diminution au niveau de la location des éléments modulaires (compte 520.3163.00).

**510.3189.00** Augmentation principalement due au changement de statut des élèves mais aussi à l'augmentation du coût de la vie en général.

**510.3664.00** Une nouvelle cantine a été ouverte à Vich. Il faut noter une augmentation des inscriptions en général.

### **Enseignement secondaire :**

**520.3011.01** Concerne la surveillance de la pause de midi à l'abri du football pour les « pique-niqueurs ».

**520.3141.01** Démontage de trois éléments modulaires et remise en état du terrain.

**520.3161.00** Augmentation due en raison de l'ouverture prévue du restaurant scolaire de « la maison jaune » sous réserve de futures conventions.

**520.3163.00** Location de six éléments modulaires jusqu'au 31 août 2014 et de trois éléments modulaires pour le reste de l'année.

**520.3180.01** Nouveau compte ouvert suite à l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets.

**520.3189.00** Diminution par rapport au budget 2013 en raison du changement de statut des élèves mais également augmentation des charges en raison du coût de la vie.

**520.3512.01** Le bâtiment scolaire étant fermé durant la pause de midi, il n'y a plus de surveillance à la bibliothèque.

En conclusion et au vu de ce qui précède,

- Entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

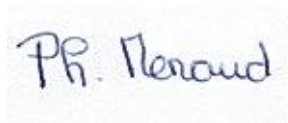
Le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal d'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2014 tel que présenté.

Begnins, le 2 septembre 2013

**Pour le Comité de Direction**

**Ph. Menoud :**

**V. Wicht :**

Handwritten signature of Ph. Menoud in blue ink.Handwritten signature of V. Wicht in black ink.

**Vice-Président**

**Secrétaire**